



Communiqué de presse, le 23 mai 2025

Affaire Bernier : LES PAYSANNES ET PAYSANS DU RÉSEAU TACTS 44 * condamnent l'agression d'une technicienne

Selon la presse, les Bernier père et fils sont visés par une plainte déposée le 5 février dernier par une technicienne du bureau d'études Hydro Concept. La plainte concerne des faits d'agression physique et verbale avec menace de mort, d'actes d'intimidation et d'extorsion de biens subis par la technicienne dans l'exercice de ses missions.

De tels agissements sont inacceptables et nous les condamnons fermement. Aucun mécontentement ne justifie l'agression de personnes. Nous sommes nombreux et nombreuses dans le monde agricole à ne pas nous reconnaître dans de telles manières d'agir.

Nous sommes surpris de la réaction de la Chambre d'Agriculture qui apporte son soutien aux "agresseurs" et, ce faisant, justifie des comportements violents.

Surpris aussi des propos timorés des élus des collectivités locales concernées. Craindraient-ils des représailles de ces agriculteurs spécialistes des coups de force et des pratiques d'intimidation ?

Ce faisant, ils n'apaisent aucunement la situation mais au contraire encouragent tout citoyen à agir de la sorte.

Plus globalement et depuis notamment le début des manifs agricoles de 2024, la complaisance des pouvoirs publics vis-à-vis des méthodes violentes de certaines organisations agricoles ne fait qu'encourager ce type de comportement.

Nous, paysannes et paysans du Réseau TACTS, apportons tout notre soutien à la technicienne concernée mais aussi à tous les salariés et toutes les salariées œuvrant chaque jour pour une meilleure gestion de l'eau, notre bien commun essentiel à toutes et tous.

** TACTS 44 : Tous pour une Agriculture Citoyenne, Territoriale et Solidaire en Loire-Atlantique*

Contact presse : Gérard Macé, porte parole de TACTS 44 - 07 88 94 98 65

Tribunes des associations membres de TACTS 44

CIVAM 44 - Echo du Conseil d'Administration dans la newsletter d'avril 2025

Tensions avec les acteurs de l'eau : Jusqu'où ça va aller ?

Depuis l'été dernier, les actes d'intimidations d'une partie de la profession agricole, envers les acteurs de l'eau se multiplient sur notre territoire : dépôt de remorques de jussie devant les locaux du Syndicat du bassin versant du Brivet, pression sur les Comités Locaux de l'Eau, vidéo outrageante sur l'OFB, agressions verbales sur les techniciens...

La dernière connue, particulièrement grave, puisqu'une salariée d'un bureau d'étude réalisant un inventaire des zones humides, sur le Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois, a été agressée physiquement.

Cette escalade dans la violence est peut-être le résultat d'un sentiment d'impunité qui s'installe, dans un contexte où un gouvernement démagogue stigmatise l'écologie et vilipende les agents de l'État au service de l'environnement.

Les conflits autour des usages de l'eau sont sources de tensions, mais ceux-là même qui dénoncent parfois nos méthodes, nous traitant au passage d'écoterroristes, ne se privent pas d'actions violentes, sous le silence complice d'un État soi-disant de droit. C'est la loi du plus fort qui s'installe !

Au CIVAM 44, nous faisons une agriculture nourricière, compatible avec la protection des ressources naturelles et nous travaillons régulièrement avec les acteurs de l'eau. Ce sont nos partenaires, et à ce titre nous souhaitons réaffirmer, à leur égard, notre soutien.

Mathilde Roget Louët, paysanne à Avessac et adhérente du CIVAM 44 - Pour le groupe de travail Genre du Réseau National Civam - Mai 2025

En tant que référente des questions de genre du Réseau CIVAM, je tiens à réagir publiquement face à la banalisation des violences sexistes dans le monde agricole, qui s'exprime encore trop souvent dans les discours de responsables et d'institutions.

Lorsqu'une femme agressée est qualifiée de "trop sensible", lorsqu'un agresseur est excusé au nom d'un "moment de fatigue", ce sont des propos profondément sexistes et inacceptables. Ces discours participent à un système bien trop ancré de minimisation des violences, où la parole des victimes est relativisée, voire déniée.

Qu'ils viennent de responsables publics, de collègues ou d'institutions, de tels propos traduisent un grave manquement à la reconnaissance de la violence, et à la responsabilité collective de lutter contre elle. Il ne revient à aucun·e responsable de juger de la sensibilité d'une victime ni des circonstances d'une agression. C'est au cadre juridique de le faire. En s'exprimant ainsi, on contribue à perpétuer un climat de silence et d'impunité, déjà trop présent dans les sphères professionnelles, y compris agricoles.

Le Réseau CIVAM, engagé dans une démarche d'éducation populaire, affirme son soutien plein et entier à toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles. Nous défendons une agriculture respectueuse des personnes, où la parole des victimes est écoutée, prise au sérieux, et où aucune forme de violence ne peut être tolérée, ni minimisée.

Les violences ne relèvent pas d'une question de sensibilité. Elles relèvent d'une exigence de justice.

SOLIDARITÉ PAYSANS - Mai 2025

Solidarité Paysans accompagne les agriculteurs en difficultés avec pour objectif de défendre une agriculture respectueuse des hommes, des femmes et de l'environnement. Dans ce cadre, nous intervenons auprès d'agriculteurs·trices souvent fragilisés par la surcharge de travail et pour tout type de production ou taille d'exploitation. Mais, lorsque la présidente de la chambre d'agriculture 44 parle d'une grosse fatigue pour excuser les faits qui sont reprochés à Mr Bernier d'une agression sur une technicienne nous ne pouvons accepter cet argument. Il vaut mieux réfléchir sur son outil de travail avant d'aller vers des débordements, comme le propose Solidarités Paysan aux agriculteurs qu'elle accompagne. Nous dénonçons l'attitude intolérable de cet agriculteur en rappelant que la violence n'est pas une solution, et que nous prônons le vivre ensemble et le respect du vivant.

CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE LOIRE-ATLANTIQUE - Mai 2025

« Les personnes comme toi mériteraient d'être égorgées »

Ces propos extrêmement violents auraient été tenus par nul autre que Monsieur Alain Bernier, ancien président de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique et de la FNSEA 44 accompagné de son fils.

Les deux agriculteurs sont accusés d'agression envers une technicienne qui faisait un inventaire de zones humides sur la commune de Missillac en Loire-Atlantique.

Cette affaire qui s'est déroulée en février 2025 vient d'être révélée par la presse - Mediapart, Le Figaro, Mediacité, Reporterre et Ouest France.

Si l'attitude scandaleuse de l'ancien responsable agricole, bien connu pour ses excès, ne surprend malheureusement plus grand monde dans nos campagnes...

Le soutien qu'il reçoit de la part du président de la Communauté de Commune du Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois, Jean-Louis Morgan, en minimisant les faits, ainsi que de la Présidente de la Chambre d'Agriculture, Carmen Suteau, est un CHOC pour l'ensemble du monde agricole !

PIRE, en excusant l'agresseur « qui était peut-être fatigué » tandis que la victime était une « jeune femme un peu sensible », Mme Suteau fait preuve d'un sexisme inacceptable !

Toute violence verbale et physique à l'encontre des personnes qui font leur travail est intolérable et doit être fermement condamnée, quels que soient les auteurs !

La Confédération paysanne de Loire-Atlantique apporte son soutien à la technicienne qui a été victime de cette agression et affirme que la majorité du monde agricole ne se reconnaît pas dans ces agissements qui font honte à l'agriculture départementale.